



Fonds De Commerce De Pharmacie

Publié sur actify.fr le février 9, 2026

387 vues

Adresse:

11 rue Ernest Renan 39 Boulevard Jules Guesde

Date de fin de commercialisation:

07/03/2026

Date limite de dépôt des offres:

06/03/2026

Etude:

Etude DANGUY Marie

Fonds de commerce de pharmacie, orthopédie, photographie, hygiène, parfumerie et optique sis 11 rue Ernest Renan 39 Boulevard Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS à céder dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire.

Constitution du fonds de commerce

- Eléments corporels : en attente de réception de l'inventaire réalisé par le Commissaire de Justice mais également par l'inventoriste spécialisé désigné portant sur les médicaments.

- Eléments incorporels :

--> Achalandage et clientèle ;

--> Droit au bail

Le contrat de bail commercial est consenti par un particulier.



Il porte sur les locaux sis 11 rue Ernest Renan 39 Boulevard Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS correspondant à une vaste boutique en façade, dégagement et water closets à la suite, autre petit dégagement, réserve à la suite de ce dernier dégagement :

- Une cave sous le laboratoire d'analyses Jules Guesde ;
- Un appartement au premier étage à gauche comprenant une chambre, une salle à manger de deux pièces, cuisine, entrée, wc salle d'eau ;
- Une cave ; installation d'eau, de gaz et d'électricité.

Le contrat est consenti pour une durée de 9 années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 1er février 1988 pour se terminer pareil jour de l'année 1997.

Par jugement contentieux du 5 août 2020, le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY a enjoint le bailleur de signer le projet de bail litigieux et qu'à défaut, le jugement vaut bail commerce.

Le loyer annuel a été fixé par jugement du 5 août 2020 à hauteur de 19 672,00 € HT HC à compter du 1er juillet 2016.

Le dépôt de garantie correspond à 6 mois de loyers, initialement fixé en francs à hauteur de 17 000,00 Fr.

Le contrat de bail commercial contient les clauses suivantes :

--> Clause de destination : « Usage commercial pour le commerce de pharmacie, orthopédie, articles de photographie, hygiène, parfumerie et optique »

Il est précisé dans le contrat de bail que le preneur peut « adjoindre à l'activité prévu au présent bail des activités connexes ou complémentaires ».

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES ENTRE LES MAINS DE LA SOCIETE ID FACTO : 6 MARS 2026 à 16H00

Pour plus d'informations : contact@mdanguy.com